

Nort infos

BULLETIN MUNICIPAL DE NORT-SUR-ERDRE



N°181
MARS 2020



**LES ARCHIVES
MUNICIPALES**

CONSTRUIRE ENSEMBLE NORT

Membres de la majorité

MISE À NIVEAU DE NOTRE STATION D'ÉPURATION

La rénovation et l'agrandissement de notre station d'épuration a été l'une des réalisations importantes de notre mandat. La qualité des eaux de rejets conditionne la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, c'est pour cette raison que la municipalité se préoccupe de sa qualité ainsi que de sa pérennité.

Alors que l'ancienne station arrivait à sa capacité maximale d'exploitation, des travaux d'agrandissement ont été programmés par la commune. Après ces travaux, la nouvelle station d'épuration est dimensionnée aux futurs besoins de la population, dans une perspective de 20 ans.

Outre l'anticipation du développement

urbain, la station d'épuration répond à un autre impératif ; celui d'assurer un traitement des eaux plus poussé pour tenir compte de la sensibilité du milieu, faisant passer les eaux parasites de 35% à 5% : c'est très faible si l'on compare aux autres communes qui ont des taux variant de 233% à 444 % pour les moins performantes.

Parallèlement, la suppression du bosquet contenant des grands capricornes a fait l'objet d'un dossier de dérogation aux espèces protégées : le fût a été coupé et placé à proximité afin de permettre aux larves d'accomplir leur cycle biologique ainsi que les chênes pédonculés et châtaigniers préservés. Des plantations ont été effectuées 0,185ha défrichés = 0,37 ha replantés.

Ainsi, lors du transfert de la compétence à la communauté de communes, nous avons pu transmettre un équipement et un réseau en parfait état au service de la préservation de notre environnement.

*Yves DAUVÉ, Delphine FOUCHARD,
Guy DAVID, Françoise PROVOST,
Sylvain LEFEUVRE, Aïcha METLAINE,
Didier LERAT, Lydie GUÉRON, Cédric HOLLIÉ-
LAROUSSE, Nathalie HERBRETEAU, Michel
BROCHU, Bertrand HIBERT, Anne SAVARY,
Pierrick GUÉGAN, Charlotte COURTOIS,
Laurent ODIN, Reine YESSO EBEMBE, Thierry
PÉPIN, Stéphanie TRÉLOHAN, Emilien
VARENNE, Carlos McERLAIN, Nathalie
CALVO, Frédéric COURTOIS*

NORT À VENIR

Membres de l'opposition

LE MANDAT EST DÉJÀ À SON TERME !

Depuis 6 ans, nous n'avons pas manqué d'exprimer nos idées et nos opinions sur les politiques menées par la majorité. Si Nort-sur-Erdre a connu un beau développement grâce aux projets menés entre autres par la Région, le Département et la Communauté de Communes, nous sommes plus partagés sur le bilan communal.

Nous déplorons en effet le manque d'ambition et de cohérence sur la politique économique de la ville. Nous ne comprenons toujours pas l'installation de bureaux partagés au Port Mulon ! Nous sommes bien une des rares communes à avoir excentré un tel atout ; loin de transports et cœur de ville.

La place du champ de foire n'a pas été repensée,

nous avons proposé un marché couvert. Cet endroit stratégique n'a pas suscité d'intérêt mais la municipalité est peut-être en attente d'un projet géré par d'autres instances.

La création d'un pôle sportif ? Nous avons proposé de repenser les stades de football (usure du revêtement synthétique, salle de convivialité horstemp, manque de créneaux...) près du nouveau lycée, où seraient regroupés les bassins d'Ardéa, la halle de tennis, la piste d'athlétisme...

Qu'en est-il de la réflexion sur le développement durable et l'écologie pour assurer une évolution moderne de la ville. En 2017, nous parlions d'une ville connectée... L'idée n'a pas été reprise.

Oui, de nombreux points stratégiques sont à

travailler ! Par ex : un espace de restauration dans la zone de La Sangle, et juste un petit mot si l'on s'attache au patrimoine : Quel devenir pour la Minoterie, bâtiment unique en Loire-Atlantique et si bien situé dans la zone du port ?

Nous tenons enfin à vous remercier pour votre soutien et les échanges que nous avons pu avoir lors de ces six dernières années.

Retrouvez nous sur :
<http://nortavenir.eclublog.com/>
Nort À Venir | Facebook

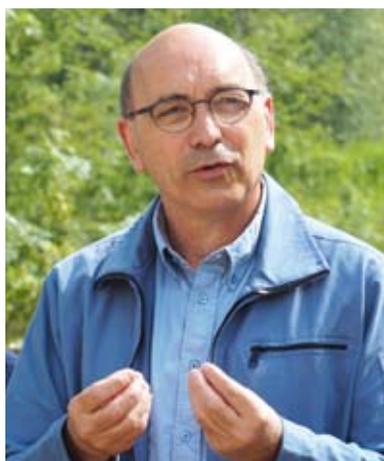
*Delphine GUERIN, Denys BOQUIEN,
Myriam POUPART, Isabelle CALENDREAU,
Marie-Noëlle PATERNOSTER, Bruno SARLET*

NAISSANCES

- Romane JAMET
- Salomé GOUBIN
- Rosie LALFOND
- Mohamed TAHA
- Joyce LEYRAT
- Siana EVAÏN
- Logan LANDRIN

DÉCÈS

- David ROUAUD, 38 ans
- Roger LE BAIL, 76 ans
- Josiane VAUCOURT, 67 ans
- Gérard CORMERAIS, 72 ans
- Berthe JEANNEAU, 94 ans
- Monique COURTOIS, 83 ans
- Hubert THABUT, 70 ans
- Christiane POUPARD, 94 ans



QUELQUES CHIFFRES SUR NORT-SUR-ERDRE

Les derniers chiffres de l'INSEE établissent une photographie intéressante de la population de notre ville. Le recensement donne 8 949 habitants en 2017 avec une évolution annuelle de 1,5% environ entre 2012 et 2017.

LES PERSPECTIVES EN 2020

Si nous prolongeons cette évolution, nous serons environ 9 400 habitants en 2020. Cette évolution se situe dans la moyenne départementale, bien en de ça des communes de la périphérie nantaise qui ont un rythme au-dessus de 3% et qui ont une caractéristique de ville dortoir et au-dessus des communes du nord du département dont la population stagne voire diminue. Cette progression maîtrisée nous permet d'accompagner le développement de Nort-sur-Erdre et de faire en sorte que chacun y trouve sa place.

Au-delà de ces chiffres, il nous faut analyser en détail ses composants. Ainsi, les moins de 14 ans représentent 21% de la population, nous notons un tassement du nombre de jeunes enfants alors que les plus de 60 ans représentent 24% des habitants. 45% de la population est active; elle est complétée par les étudiants et les apprentis.

LES EMPLOIS SUR LA COMMUNE

Si de nombreuses personnes exercent leur activité à l'extérieur, plus particulièrement sur la métropole nantaise, il est à noter que la commune compte près de 3 000 emplois dans des secteurs aussi variés que l'agriculture (100 emplois), l'artisanat et le commerce (220 emplois), l'industrie et les services publics et privés.

La situation des familles évolue également. Une plus grande mobilité sociale et géographique est de mise, nécessitant une adaptation permanente en offre et en gestion des logements. Bien évidemment, les besoins et les demandes sont sans cesse en évolution et il nous faut s'adapter à ces nouveaux besoins.

Yves DAUVÉ,
Maire de Nort-sur-Erdre

Directeur de la publication : Yves DAUVÉ
Rédaction : Anne MORIN, Bérénice KESTELOOT
Participation : Yves DAUVÉ, Sylvain LEFEUVRE, Delphine FOUCHARD, Guy DAVID, Aïcha METLAINE, Didier LERAT, Françoise PROVOST, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Nathalie HERBRETEAU

Conception et mise en page : Enola Bis

Impression : Goubault
 Papier certifié PEFC et encres végétales

Tirage : 4 350 exemplaires

Distribution : La Poste
 Dépôt légal à parution



Couverture : Service communication Nort-sur-Erdre

Le prochain bulletin paraîtra dans les boîtes aux lettres lundi 4 mai. Les articles et photos doivent être adressés avant mercredi 1^{er} avril à communication@nort-sur-erdre.fr. La parution de cette information reste à l'appréciation du directeur de la publication.

Mairie de Nort-sur-Erdre // 30 rue Aristide Briand
 02 51 12 00 70 // accueil@nort-sur-erdre.fr

Erratum n°180

Dans le numéro du mois de février, dans l'article "Repas de classe" en page 8, il fallait lire samedi 24 octobre (et non dimanche).

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le Toucher de la Vie

Sandrine Komendackj est praticienne en fasciobioénergie. Cette thérapie manuelle douce agit sur les tissus du corps (les fascias) et l'énergétique (les centres et les méridiens) afin de retrouver un bien-être et un équilibre émotionnel et physique du corps.

www.letoucherdelavie.fr
06 89 83 90 62

SERVICE UNIVERSEL

Dans le numéro du mois de février, l'article "recensement citoyen" soulignait l'importance pour les jeunes de 16 ans de se faire recenser pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.

Une prochaine évolution

Cette journée sera remplacée, au cours de l'année 2021, par le Service National Universel (SNU), actuellement à l'expérimentation. D'une durée d'un mois, le SNU qui n'est pas un service militaire, sera lui aussi obligatoire.

Le département de Loire-Atlantique est pilote dans cette phase expérimentale et la commune a déjà accueilli une jeune fille effectuant un SNU. Elle a travaillé à l'organisation de la matinée "Nettoyage de la Nature" au mois d'octobre 2019.



LUTTE CONTRE LES CORVIDÉS

Les populations de corvidés - corneille noire, corbeau freux - deviennent parfois une source de nuisance, de danger, de pertes économiques ou de perturbations pour la biodiversité. Des procédés d'effarouchement ou de régulation sont alors mis en œuvre de manière cadrée techniquement et juridiquement.

UNE OPÉRATION COLLECTIVE

Le réseau de professionnels POLLENIZ organise une campagne de lutte collective par piégeage qui aura lieu au printemps.

Que vous soyez agriculteur, chasseur, particulier, vous êtes invités à participer à cette campagne. Afin de mener à bien cette opération sur la commune, une quarantaine de piégeurs sont conseillés.

Pour participer, vous devez obligatoirement assister à une réunion d'information au cours de laquelle chaque participant recevra une carte de piégeage à présenter aux autorités compétentes pour le contrôle.

L'inscription à la réunion doit se faire auprès de la Direction des Services Techniques avant vendredi 13 mars au 02 51 12 00 74.



SACS JAUNES ET ORDURES MÉNAGÈRES

Petit rappel des bonnes pratiques pour la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes de tri.

Trop de bacs et de sacs sont déposés de manière permanente ou plusieurs jours en amont de la collecte dans les rues et aux points de dépôt dans les villages. Les services de la commune rappellent aux propriétaires de les sortir la veille au soir uniquement.

UNE DÉMARCHÉ RESPONSABLE

Ces dépôts occasionnent une pollution visuelle mais également des risques d'accident pour les usagers de la voie publique. La Communauté de Communes et la commune travaillent conjointement à proposer un service de collecte au plus près des habitants. Rappelons cependant que chacun d'entre nous est responsable de ses déchets et contributeur de la qualité du cadre de vie.

POUR UNE BONNE COLLECTE

Il est donc du ressort de chaque habitant de respecter les consignes pour assurer le bon traitement des déchets.

Par ailleurs, en cas de dépôt de sacs sur la voie publique ou de non respect des consignes de tri, l'amende encourue s'élève à 68 €. Veuillez également à bien fermer le couvercle du bac à ordures.



ÉVEIL SENSORIEL EN MUSIQUE

Le Relais Petite Enfance et la médiathèque Andrée-Chedid proposent le spectacle d'éveil "Lullaby Bylulla" pour les enfants de 1 à 3 ans.

"Lullaby Bylulla" est un spectacle que Virginie Brébion et Elodie Gallez ont voulu autant poétique qu'engagé. Avec cette création destinée au très jeune public, la compagnie Les Boîtes Sauvages sensibilise aux questions écologiques, du respect de l'autre et de la création "upcyclée".

LE MOUVEMENT DANSÉ

Dans son décor créé à partir de matières recyclées, Lulla embarque les enfants dans ses



explorations musicales, sonores et corporelles. Durant 20 minutes, la musique créée en temps réel, le mouvement dansé, les mots et les décors oniriques transportent les tout-petits dans un véritable voyage sensoriel.

Mercredi 29 et jeudi 30 avril
9h30 et 11h - Cap Nort
Gratuit sur réservation
(à partir du 16 mars)
02 51 12 65 21

COMBIEN SOMMES-NOUS ?

Tous les ans, les chiffres de la population sont actualisés. Comment ce calcul est-il effectué par l'INSEE ?

La population légale authentifiée pour la commune se chiffre à 8949 habitants. Ces chiffres sont issus du dernier recensement réalisé en 2017. Le recensement de la population permet, par ailleurs, d'établir des statistiques décrivant la population et les logements.

LES CATÉGORIES DE POPULATION

Deux catégories de population déterminent la population totale : la population municipale (8763 habitants) et la population comptée à part (186).

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune, les personnes sans-abri et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile.



La population comptée à part comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune (par exemple : les étudiants).

LES CHIFFRES 2019

Quelques chiffres clés des services à la population :

- Naissances : 98
- Mariages : 27
- Décès : 64
- Pacs : 25

Le service urbanisme a instruit 99 permis de construire dont 164 nouveaux logements notamment pour des habitations collectives :

- 56 logements rue de l'Hôtel de Ville
- 30 logements rue Cognacq Jay
- 20 logements au Foyer de Jeunes Travailleurs

SUIVI DE CHANTIER

Route d'Héric

Dans le cadre de la construction du lycée public, des travaux d'aménagement de la route d'Héric ont été effectués. Les plateaux surélevés visent à sécuriser les déplacements des lycéens aux abords de l'établissement.



Abords du collège

Les travaux du collège se poursuivent par les services du Département. Les collégiens intégreront les nouveaux locaux après les vacances de printemps. La commune aménage actuellement le parvis ainsi que les abords.



Contournement

Le Département mène un autre chantier d'envergure avec la première phase des travaux de contournement. Fin janvier, des travaux de terrassement et d'assainissement ont été réalisés en prévision du futur giratoire de La Sangle.



LES ARCHIVES MUNICIPALES

Les locaux des archives de la commune abritent tous les documents produits par les services administratifs.

Assurer une maintenance des archives permet de préserver la mémoire collective.

Dans la vie personnelle comme dans la vie d'une collectivité, les documents établis constituent des archives qui sont autant de pièces justificatives. On s'y réfère pour connaître le passé d'un bâtiment, l'histoire d'une personne, d'une organisation, la preuve d'un événement... Les archives sont les traces de la mémoire collective.

LES ARCHIVES COMMUNALES

Génératrice d'archives publiques, la mairie se doit de respecter le cadre législatif qui s'impose dans ce domaine (Code du Patrimoine). Les archives se composent des données d'état-civil, des délibérations du conseil municipal, de données financières, de marchés publics, d'actes d'urbanisme, de dossiers de ressources humaines...

Le Maire est responsable de l'intégrité des archives de la collectivité qui sont intégralement stockées en mairie. En ce sens, il doit en assurer la maintenance et le traitement. Archiver est un métier à part entière. C'est dans ce cadre qu'est intervenue Carole Thuillière en début d'année (cf. page suivante). Cette maintenance des archives est réalisée

tous les ans : les dossiers sont reconditionnés dans des chemises et sous-chemises et tout ce qui peut altérer la conservation est retiré (élastiques, trombones...).

LE BUT DE LA CONSERVATION

Conserver les documents produits permet de pouvoir se souvenir et de garder une trace. L'utilité des archives est multiple.

- une utilité administrative : la bonne gestion des données permet d'assurer la transparence de l'information administrative.
- une utilité juridique : en conservant les archives, la mairie se prémunit d'éventuels contentieux.
- une utilité historique : préserver le patrimoine de la collectivité, c'est ainsi valoriser l'histoire collective et individuelle comme témoin direct des évolutions de la société.

La commune a la chance d'avoir des registres paroissiaux très anciens ; le plus vieux datant de 1580. Si ces archives ne sont pas accessibles au public, elles sont consultables sur le site internet des archives départementales : archives.loire-atlantique.fr



3 questions à Carole Thuilière, archiviste micro-entrepreneure L'Archi m'aide

Comment définiriez-vous votre métier ?

Le métier d'archiviste se traduit par 4 missions, les 4C : Collecter, Classer, Communiquer et Conserver. J'ai monté ma micro-entreprise L'Archi m'aide il y a 2 ans. J'effectue des missions d'archivage auprès des collectivités, des entreprises et je travaille également sur des missions de généalogie.



En quoi consiste la mission réalisée pour la ville ?

J'interviens sur une mission de suivi de l'archivage, dont la politique a été mise en place à la fin des années 90. Je suis donc chargée de réceptionner, trier et classer les archives des services, mais aussi de procéder à la destruction des documents périmés, en respectant les réglementations spécifiques à l'archivage public.

Comment a évolué le métier avec le développement du numérique ?

Le numérique est un super outil au service de l'archivage papier : il facilite le travail

d'inventaire et d'indexation ainsi que l'accessibilité aux archives publiques. C'est le cas par exemple pour l'état-civil disponible sur le site web des archives départementales.

L'autre aspect à prendre en compte est l'archivage des documents numériques, qui est devenu un métier à part entière ! Certains archivistes sont spécialisés dans ce domaine. Cet archivage engendre des problématiques spécifiques, comme le stockage sur des supports en constante évolution ou l'obligation pour les collectivités de stocker leurs données sur le territoire.

LES ARCHIVES DE HONORT

Les locaux de Honort rassemblent des milliers d'archives sur l'histoire locale :

- relevés de naissance, mariage, décès
- bulletins municipaux et paroissiaux
- documents sur le patrimoine
- photos et cartes postales
- panneaux d'exposition

Ces archives sont des dons de particuliers ou sont issues de la recherche des bénévoles. Elles sont consultables les mercredis et samedis de 10h à 12h au 15 rue du Général Leclerc.



L'ATLAS NAPOLÉONIEN

La commune dispose d'un atlas ou plan cadastral napoléonien qui a retrouvé en 2019 une seconde jeunesse, grâce à un important travail de restauration.

Cet atlas est composé de cartographies délimitant les parcelles et de registres répertoriant les propriétaires, la nature et la superficie des biens. Certaines planches

se déchiraient et les reliures étaient endommagées. La réfection, qui a duré plusieurs mois, a été réalisée par une société spécialisée.

Cet atlas est conservé aux archives municipales. Ce travail de restauration permet ainsi de préserver l'authenticité de l'ouvrage, d'entretenir et de valoriser le patrimoine communal.

Un peu d'histoire

Napoléon a joué un rôle fondamental dans l'histoire de la cartographie française puisqu'il a permis d'édifier l'un des tout premiers cadastres centralisés. Ce cadastre parcellaire appelé "napoléonien" a été instituée en 1807 pour toutes les communes de France.

À cette époque, l'empereur voulait en faire à la fois un outil juridique pour renseigner la possession du sol et un outil fiscal visant à répartir l'impôt foncier équitablement entre les citoyens.



SALON PEINTURE, SCULPTURE ET PATCHWORK

Les Ateliers Artistiques Nortais exposeront leurs œuvres à la salle des Loisirs du 28 mars au 5 avril. L'invitée d'honneur est Hélène Gobin-Langlais, sculptrice guérinoise fascinée par le mouvement, les regards et les mains de femmes, son inspiration première. Les participants à l'atelier "De fil en aiguille" présenteront également leurs travaux de patchwork. Un jeu sera proposé aux enfants.



HARMONIE SAINT-MICHEL

Les 3, 4 et 5 avril, l'Harmonie Saint-Michel se produira à Cap Nort pour son concert de printemps sur le thème de Starmania. Vendredi 3 et samedi 4 avril à 21h, dimanche 5 avril à 15h. Entrée gratuite.

Réservations :
harmoniesaintmichel@laposte.net
ou 02 28 24 99 85 (de 18h à 20h).

SAINT PATRICK'S DAY

Après trois éditions couronnées de succès, retrouvez la soirée de Saint-Patrick des Vitrites Nortaises samedi 14 mars à 20h à Cap Nort !



Comme chaque année, ambiance festive et conviviale façon pub irlandais seront au rendez-vous. L'association des commerçants accueille deux groupes nantais ainsi que DJ GildasC pour animer la soirée.

THE GREENINGS

En première partie, découvrez la musique folk rock acoustique de The Greenings, duo qui mêle compositions, airs traditionnels irlandais, ainsi que cover folk, rock et country américaine.

KERVEGAN'S

Les festivités se poursuivront avec le rock celtique moderne des Kervegan's. Un groupe qui revendique son style et sa différence dans le paysage musical français depuis une quinzaine d'années : guitare, basse et batterie côtoient instruments traditionnels comme la bombarde, le violon, le saxophone ou le banjo, pour un rock celtique assumé !

Snack et bar sur place. Entrée : 10 €
Billets en vente à la Maison de la Presse et chez les commerçants.

LA NUIT DE L'EAU

Événement annuel sportif et caritatif, La Nuit de l'Eau aura lieu aux Bassins d'Ardéa samedi 28 mars de 18h à 21h avec la participation du club Erdre Gesvres Natation.

UN ÉVÉNEMENT CARITATIF

Organisée par la Fédération Française de Natation et l'UNICEF France, La Nuit de l'Eau a pour objectif de sensibiliser le grand public à l'importance de l'eau, ressource clé pour les populations du monde entier. Cet événement est également l'occasion de collecter des fonds afin de financer les programmes UNICEF d'accès à l'eau potable dans le monde.

éducatives et solidaires, telles que des séances de fitness, d'aquabike et aquagym encadrées par les moniteurs de la piscine. En parallèle, le personnel du club Erdre Gesvres Natation assurera initiations, baptêmes de plongée et jeux aquatiques.

La totalité des recettes (entrée + frais de participation aux activités) sera reversée à l'UNICEF.

UNE SOIRÉE ANIMÉE

Durant cette soirée, les Bassins d'Ardéa proposeront différentes animations festives,

www.club.quomodo.com/egn
06 75 42 23 95



HIPPODROME DE BEAUMONT

Après avoir œuvré tout l'hiver à l'entretien et l'amélioration de son site, l'Hippodrome de Beaumont rouvre ses portes dimanche 5 avril.

Prélude à une saison qui s'annonce riche, la réunion tout trot du dimanche 5 avril sera la première de 2020. Assistez à 7 épreuves, avec 2 courses de haut niveau : les prix Blouin Immobilier et Jean Richard - Jean Bertho, dotées respectivement de 18 000 € et 19 000 €.

AU PROGRAMME DE LA SAISON

- Dimanche 12 avril : chasse à l'œuf pour le jeune public
- Vendredi 8 mai : 1^{ère} fête des courses à destination des enfants

- Lundi 1^{er} juin : traditionnelle réunion du lundi de Pentecôte et tombola
 - Dimanche 7 juin : journée avec entrée gratuite
 - Dimanche 9 août : 2nde fête des courses
- D'autres animations, qui s'ajouteront à ce programme, seront dévoilées tout au long de la saison.

Calendrier des courses : 5 et 12 avril, 8 mai, 1^{er} et 7 juin, 9 août, 6 septembre, 11 octobre.



LIGUE CONTRE LE CANCER

Avec l'arrivée du printemps, l'envie de rechausser ses baskets se fait sentir. Et si vous preniez part aux marches et courses solidaires que l'antenne nortaise de la Ligue contre le cancer organise dimanche 26 avril ?

Au programme : trois circuits de 5, 8 ou 12 km à réaliser en marchant ou en courant. Tous les bénéfices de la journée seront reversés à la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique pour faire avancer la recherche et pour venir en aide aux personnes malades et à leurs proches. L'événement est organisé en partenariat avec le NAC randonnée pédestre, marche nordique et course à pied. Rendez-vous dimanche 26 avril au Port Mulon : départs libres des marches entre 9h et 9h30, départ de la course à 10h. Inscription sur place (5 €).



Informations : 02 40 72 23 25
ou 06 87 03 33 18

DON DU SANG

L'association lance un appel aux donneurs pour répondre aux importants besoins en sang de la période hivernale. Le don du sang est un geste généreux et sans danger, qui peut sauver des vies ! La collecte aura lieu mardi 10 mars à la salle des Loisirs de 16h30 à 19h30 (ne pas venir à jeun).

TOUTES POMPES DEHORS

Onco Plein Air organise l'opération "Toutes pompes dehors" afin de récolter des fonds et offrir un séjour d'été aux jeunes du service Oncologie Pédiatrie des CHU de Nantes et Angers.

Collecte des chaussures (propres, en bon état et attachées) du 23 mars au 4 avril chez Super U, Intermarché et Kiabi.

PROTECTION CIVILE

En 2019, l'antenne locale de la protection civile a comptabilisé 4 597 heures de bénévolat au service de la population.

Cette année, l'antenne locale organise l'assemblée générale départementale samedi 21 mars. Pour l'occasion, l'association fait appel à l'ANPAA pour sensibiliser les secouristes aux comportements liés aux addictions et à la consommation de stupéfiants.

Informations : 06 61 57 89 15

AZADI EN RÉSIDENCE

Cap Nort soutient les compagnies dans leur travail de création et accueille de nombreuses résidences d'artistes. La compagnie nantaise Anaya s'y est installée fin février.

Dans le cadre de cette résidence, la compagnie a travaillé sur le jeu d'ombres et de lumières de leur tout nouveau spectacle "Azadi".

UNE MUSIQUE CONTEMPLATIVE

Azadi signifie liberté dans beaucoup de langues. Pour le chanteur Camille Saglio et la pianiste Madeleine Cazeneuve, c'est une invitation à façonner une musique voyageuse qui convoque l'imaginaire. Le duo s'adjoint les talents du rythmicien Gurvan L'Helgoualc'h et les sonorités électro de Xavier Pourcher qui apportent une tonalité résolument actuelle.

Cerise sur le gâteau, le magicien Philippe Beau viendra poser son univers d'ombres chinoises sur la musique de ce quartet.



S'OUVRIER AUX SONORITÉS

Cette résidence a été l'occasion de rencontrer divers acteurs associatifs locaux et de mener une action autour des langues étrangères et de leurs musicalités. Ces échanges ont donné lieu à une exposition qui sera présentée à Cap Nort et à la médiathèque Andrée-Chedid du 24 mars au 4 avril.

Azadi - Vendredi 20 mars à 20h30 - Cap Nort

Billetterie : 02 51 12 01 45

billetterie.capnort@nort-sur-erdre.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 19 juin, la musique investira les rues du centre-ville. Ce rendez-vous peut être une belle opportunité de faire connaître votre univers musical.

S'Y PRODUIRE

Comme chaque année, la commune lance un appel à candidatures. Musiciens amateurs ou confirmés, seuls ou en groupe, vous avez envie de vous produire.

Pour cela, envoyez votre candidature avant vendredi 15 mai en complétant le formulaire sur www.nort-sur-erdre.fr.

La seule condition à remplir est l'autonomie technique ; aucun cachet ni défraiement n'est versé.

Le service organisateur prendra ensuite contact avec vous pour la confirmation de votre inscription et les modalités liées à votre participation.

Résidence retraite du Bois Fleuri de 15h à 17h

Foyer Adapei de 18h à 22h

Centre-ville de 20h à minuit

02 51 12 00 70 - tourisme.

animations@nort-sur-erdre.fr



LES AUTRES SPECTACLES

THE ATOMIC FLONFLONS

**Vendredi 27 mars
20h30 - Cap Nort**

Le compositeur, arrangeur et saxophoniste Alban Darche propose de revenir sur les chansons et danses qui ponctuent notre histoire. Pour l'occasion, il s'entoure de 10 musiciens pour revisiter 12 morceaux et nous transporter dans autant d'univers. À chaque fois, la magie opère, les images apparaissent et les souvenirs acoustiques reviennent : tango, musette, java...



#VU - CIE ARTS NOMADES

**Mardi 7 avril
20h30 - Cap Nort**

Ce spectacle belge - coup de cœur de la presse aux Rencontres Jeune Public de Huy - est puissant et audacieux. Il plonge les adolescents et leurs parents dans la réalité inquiétante du cyber-harcèlement à l'école. Sur scène, une comédienne et un musicien interprètent tous les rôles de ce drame ; à savoir l'intimité volée d'une adolescente et la propagation virale sur les réseaux sociaux.



Billetterie : 02 51 12 01 45 - billetterie.capnort@nort-sur-erdre.fr

DEUX EXPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE

ELYTRES ET MANDIBULES, LES JARDINIERS DE L'OMBRE

Du 21 mars au 4 avril 2020

Dans le cadre du festival Polyglotte, la médiathèque accueille l'œuvre du peintre Yves Jamin. Vous y découvrirez le regard de l'aquarelliste sur la nature : l'eau, la faune et la flore sont ses thèmes de prédilection. En parallèle, les participants de l'atelier d'écriture présenteront des textes inspirés des aquarelles d'Yves Jamin.



LES BANDES DESSINÉES SONT L'AUTRE NOM DU ROCK'N'ROLL

Du 7 avril au 23 mai

À l'occasion du lancement de son fonds de vinyles, la médiathèque vous invite à revivre les grandes périodes du rock. Prêtée par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique, cette exposition vous entraîne dans un voyage entre musique et bande dessinée en mêlant albums de rock favoris et bandes dessinées d'une trentaine d'auteurs.

les bandes dessinées sont l'autre nom du rock'n'roll



Expositions visibles aux horaires d'ouverture : mardi de 13h30 à 18h15 / mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h / vendredi de 9h30 à 13h30 et de 16h à 19h / samedi de 10h à 16h.

LES MAISONS ÉCLUSIÈRES

Les maisons éclusières de la Tindière et de Cramezeul rouvrent le premier week-end d'avril pour une nouvelle saison animée sur le Canal de Nantes à Brest. Notez, dès à présent, les deux premiers rendez-vous :

- Vendredi 3 avril à 19h
La Tindière : apéro-concert
- Samedi 11 et dimanche 12 avril :
fête du printemps à Cramezeul
(balade botanique, dégustation, visite du fournil, vente de pain et autres animations)



D'autres animations ludiques, culturelles et musicales rythmeront la saison, gardez un œil sur la programmation des deux lieux !

Écluse de La Tindière

Tous les jours de 12h à 18h.
etapecanalgiteeclusedelatindiere.com - 06 70 04 45 09

Écluse de Cramezeul

Avril à octobre : jeudi de 14h à 19h ; vendredi de 14h à 21h ; samedi et dimanche de 10h à 19h.

Juillet-août : horaires habituels + mardi et mercredi de 14h à 19h.
lacueilleuse.com - 09 87 41 57 24

BRETAGNE VIVANTE

Découvrez le lézard vivipare du marais de Blanche Noë lors de la sortie organisée par Bretagne Vivante samedi 28 mars. Rendez-vous à 8h45 sur le parking du Champ de Foire. Sortie gratuite sur réservation au 02 51 12 00 74. Bottes obligatoires !



TROC PLANTES

L'Atterre Nort, association de permaculture, vous donne rendez-vous pour son troc plantes samedi 4 avril de 10h à 13h dans son jardin partagé de La Garenne. Venez échanger plants, bulbes, boutures et graines ! Merci d'étiqueter chaque plante. Renseignements au 02 40 14 47 80.



